

COMMUNE DE RIVIERES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 007/2024

Séance du 6 mars 2024

**Date de la
convocation : 01/03/24**

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur HERIN Christophe, Maire.

**Date d'affichage :
01/03/2024**

Présents : BERMES Marie-Christine, BOUAT Valérie, BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry, CASAGRANDE Hervé, CHOPO Guy, DON Daniel, FERRET Myriam (arrivée à 18h47), HERIN Christophe, MANEN Cyril, ROBERT Béatrice.

Absents : ANGLADE Christine, PRADEL Michel.

Absent excusé : MAUREL Jean-Claude.

Procuration : MAUREL Jean-Claude à MANEN Cyril.

Secrétaire de séance : DON Daniel.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Publication ou notification
15	14	11	

Objet : Renouvellement convention « Les Temps Orageux »

Une convention d'augmentation de tarif est à signer avec l'association Les Temps Orageux, pour la prestation de service relais de fourrière. Etant donné l'augmentation du coût de gasoil pour venir capturer et transporter les animaux errants ainsi que le coût des croquettes pour les nourrir le temps que leurs propriétaires viennent les récupérer, le tarif est fixé comme suit pour l'année 2024 :

- Chiens : 78,50€ par chien (capture/transport/hébergement) et 93,50€ par chien si transport à la SPA
- Chats : 45,00€ par chat (capture/transport/hébergement)

Etant donné cette augmentation, le chèque à verser à la mairie pour que le propriétaire puisse récupérer son animal (chien ou chat) s'élèvera désormais à 95€ au lieu de 90€ actuellement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Donne l'accord à Monsieur le Maire de signer tous documents relatifs à cette convention.

Copie de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Trésorier.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Christophe HERIN.

